

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	14ème
Nom de site		Numéro	T01563
Adresse du site	115, avenue du Maine	Hauteur	R+11 (34.80m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	16/07/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	19/07/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	16/09/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G) et 2100MHz (partage de fréquence 4G/5G), orientées vers les azimuts 0°, 90° et 255° et de 3 antennes 5G (3500MHz) orientées vers les mêmes azimuts		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 0° < 3V/m - 90° < 3V/m - 255° < 4V/m 5G (3500): 0° < 2V/m - 90° < 2V/m - 255° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	36.95m (90°) 39.05m (0/255°) pour les antennes à faisceau fixe 37.50m (90°) 39.60m (0/255°) pour celles à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 6 antennes intégrées dans des fausses cheminées
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :	
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Estimation des antennes à faisceaux fixes

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	7 RUE ASSELINE 75014 PARIS	R+3	NON	97,19m	< 1



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 115 AVENUE DU MAINE 75014 PARIS--14E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

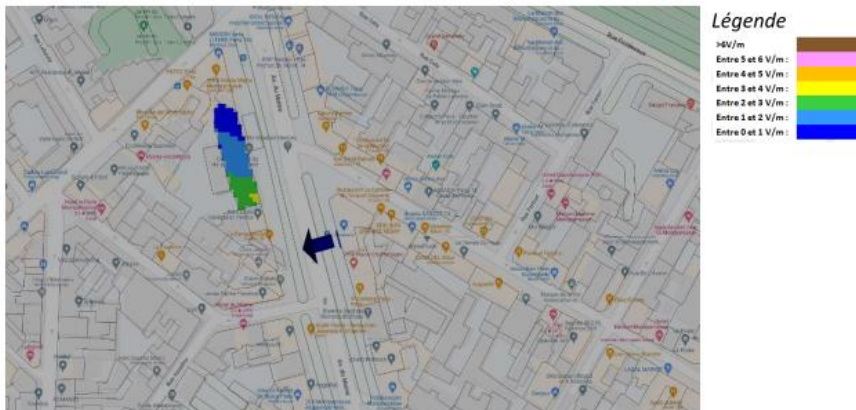
	Azimet 0°	Azimet 90°	Azimet 255°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	31.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimet 255°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 255°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 115 AVENUE DU MAINE 75014 PARIS--14E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 0°	Azimet 90°	Azimet 255°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	31.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimet 255°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 255°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

existant :



projeté :

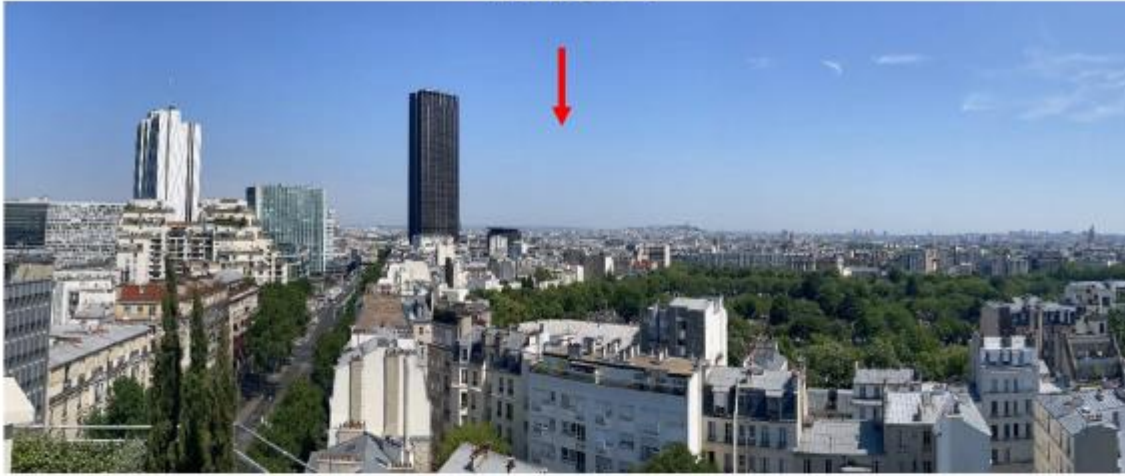
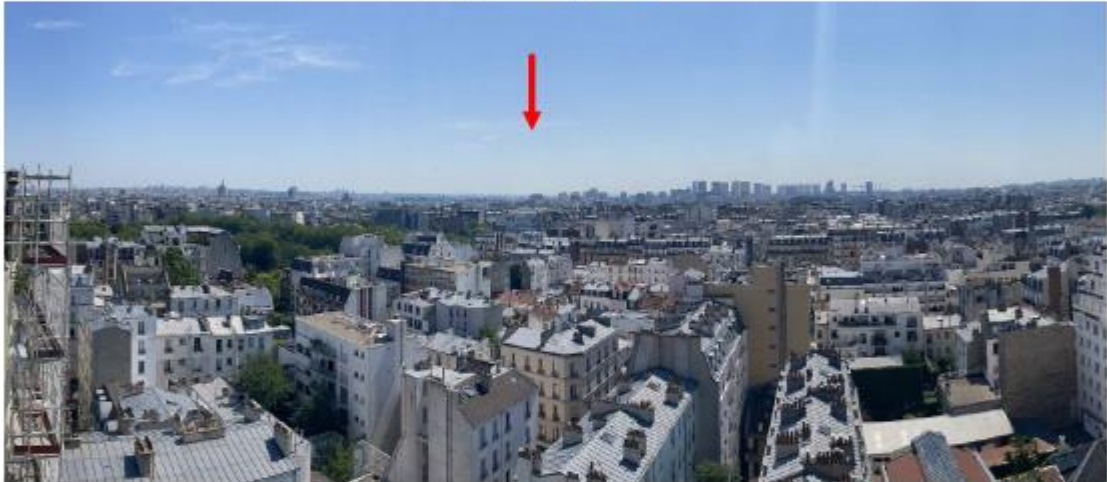


existant :



projeté :



Vue des Azimuts**Azimut 0° :****Azimut 90° :****Azimut 255° :**